

2017



Table des matières

Mot du maire4
Définition d'une politique Familles et Aînés6
Mandat du comité8
Définition de la famille et des aînés
Principes directeurs14
Portrait statistique de la municipalité16
Acquis de la municipalité22
Qualités du milieu24
Mesures en place pour les familles et les aînés25
Faits saillants des consultations
Suivi de la démarche27
Plan d'action
LISTE DES SIGLES
CHSLD: Centre d'hébergement et de soins de longue durée CLD: Centre local de développement CSSS: Centre de santé et de services sociaux ENM: Enquête nationale auprès des ménages FADOQ: Fédération de l'âge d'or du Québec HLM: Habitation à loyer modique MAMOT: Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire MTQ: Ministère des Transports du Québec MRC: Municipalité régionale de comté OMH: Office municipal d'habitation OTJ: Organisation des terrains de jeu RQFA: Responsable des questions Familles et Aînés TGN: Taux global de non-réponse
Dans ce document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.





Mot du maire

C'est avec fierté que nous vous présentons la politique Familles et Aînés de Saint-Henri à la suite d'une consultation auprès de la population.

Lorsque notre municipalité a entamé en 2013 la démarche d'élaboration de sa politique Familles et Aînés, elle l'a fait dans le cadre d'une démarche commune où les 20 municipalités de Bellechasse ont travaillé ensemble à l'élaboration de la politique Familles et Aînés de la MRC. Grâce à ce travail de concertation, les municipalités ont pu alimenter la MRC en l'informant des besoins de ses familles et de ses aînés.

Les citoyens ont aussi pu exprimer leurs besoins et leurs attentes. Leur participation à cette consultation fut très importante! Les commentaires recueillis ont permis au comité de mieux connaître les besoins des familles et des aînés de Saint-Henri et de s'orienter vers des pistes d'action qui répondent réellement à ces besoins.

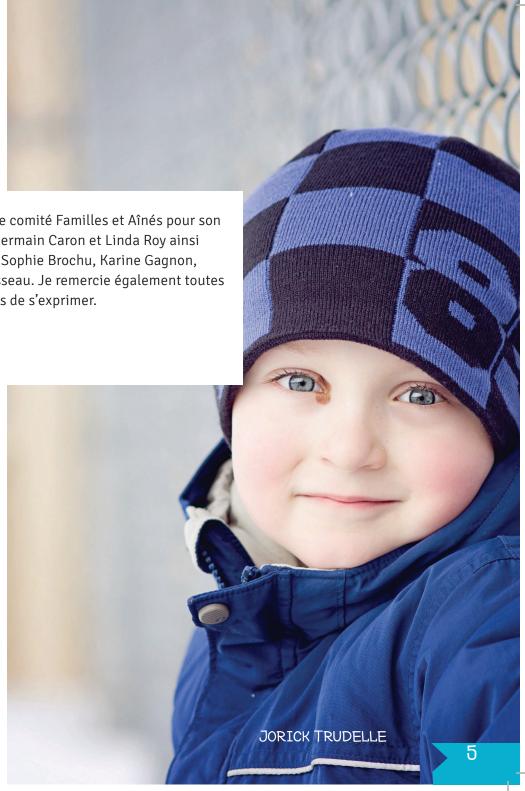
Afin d'améliorer la qualité de vie dans notre communauté, notre municipalité a adopté la présente politique, montrant ainsi son attachement à la famille et aux aînés. Cette politique se veut un moyen de consolider ces prises de position et un outil de référence qui quidera nos décisions et nos actions.



Je tiens à féliciter et à remercier le comité Familles et Aînés pour son excellent travail: les conseillers Germain Caron et Linda Roy ainsi que les citoyens Jacynthe Boutin, Sophie Brochu, Karine Gagnon, Janine Courcy et Jean-Marc Brousseau. Je remercie également toutes les personnes qui ont pris le temps de s'exprimer.

Cordialement vôtre,

Yvon Bruneau, maire



Définition d'une politique Familles et Aînés

Une politique Familles et Aînés permet de placer la famille et les aînés au cœur des priorités. Saint-Henri affirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de concert avec ses partenaires locaux. La politique constitue un cadre de référence et un plan d'action pour les élus municipaux et les administrateurs. Elle permettra de répondre aux besoins exprimés par les familles et les aînés de notre communauté tout en respectant les compétences municipales et les ressources du milieu (humaines, financières et matérielles). Elle propose un plan d'action à la mesure des moyens de notre communauté et relevant des compétences municipales, tout en s'attardant aux problématiques soulevées par les changements démographiques que nous connaissons.



Mandat du comité

Un comité de travail formé de deux élus municipaux et de représentants des familles et des aînés a été mis sur pied dans le but d'élaborer la présente politique. Pour réaliser son mandat, le comité a accompli diverses étapes: se doter d'une vision commune sur les familles et les aînés; dresser le portrait des services disponibles; consulter les familles et les aînés; étudier les résultats des consultations et, finalement, élaborer la présente politique ainsi que son plan d'action.

Voici le mandat que le conseil municipal a confié au comité Familles et Aînés:

- assurer l'élaboration et l'implantation de la politique Familles et Aînés en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- assurer le lien entre les instances municipales et la communauté concernant la politique Familles et Aînés;
- assister le conseil dans l'étude des dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- déterminer des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;
- sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décision, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel);
- assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action.





> Membres du comité

Linda Roy, conseillère municipale responsable des questions Familles et Aînés

Germain Caron, conseiller municipal

Jacynthe Boutin, représentante des familles

Sophie Brochu, représentante des familles, expertise conciliation travail-famille

Jean-Marc Brousseau, représentant des aînés

Janine Courcy, représentante des aînés

Karine Gagnon, représentante des familles et membre du conseil d'établissement de l'école Belleau-Gagnon



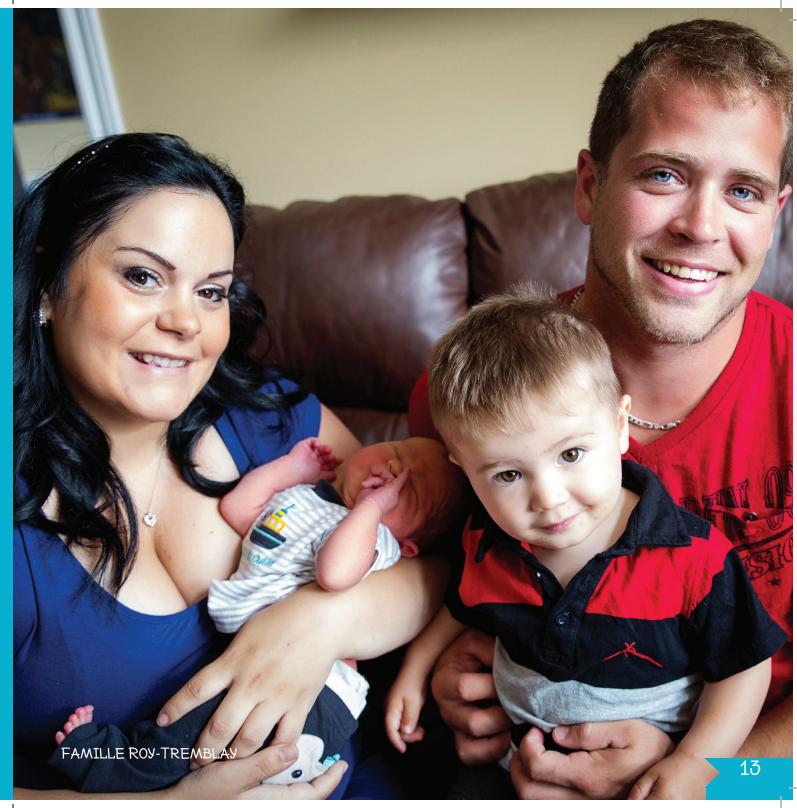


Définition de la famille et des aînés

La FAMILLE est le premier milieu de VIE, le cœur de la société où toutes les générations s'unissent pour transmettre des valeurs et contribuer au dynamisme de notre communauté: SAINT-HENRI, notre milieu de VIE à tous.

Dans le présent document, on entend par aînés les personnes âgées de 65 ans et plus.





Principes directeurs

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.

- Assurer un environnement sécuritaire pour les familles et les aînés.
- Créer et offrir un environnement qui répond aux besoins évolutifs et diversifiés des jeunes, des familles et des aînés et qui favorise leur épanouissement.
- Faciliter l'engagement et s'assurer de la participation des familles et des aînés à la vie municipale et communautaire et, ainsi, renforcer leur sentiment d'appartenance.
- Soutenir la production et la diffusion de l'information consacrée aux familles et aux aînés.



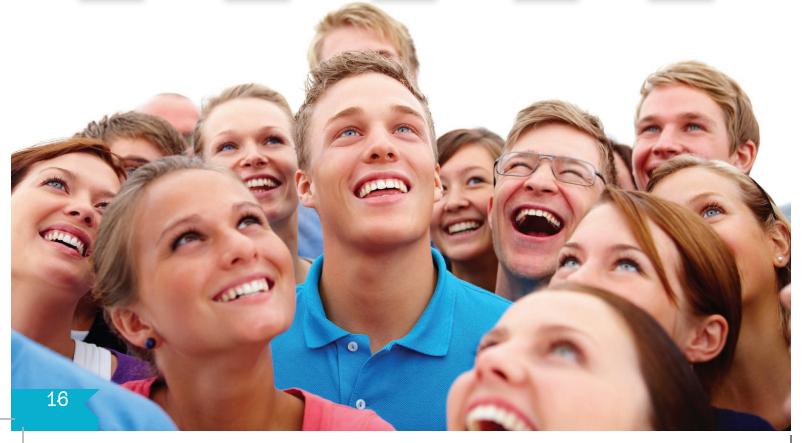
Portrait statistique de la municipalité

Évolution de la population de 1996 à 2013

Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

 Population 1996
 Population 2001
 Population 2006
 Population 2011
 Population 2013 (décret du MAMOT)

 3886
 3807
 4094
 5023
 5373





Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2011







Population 5023



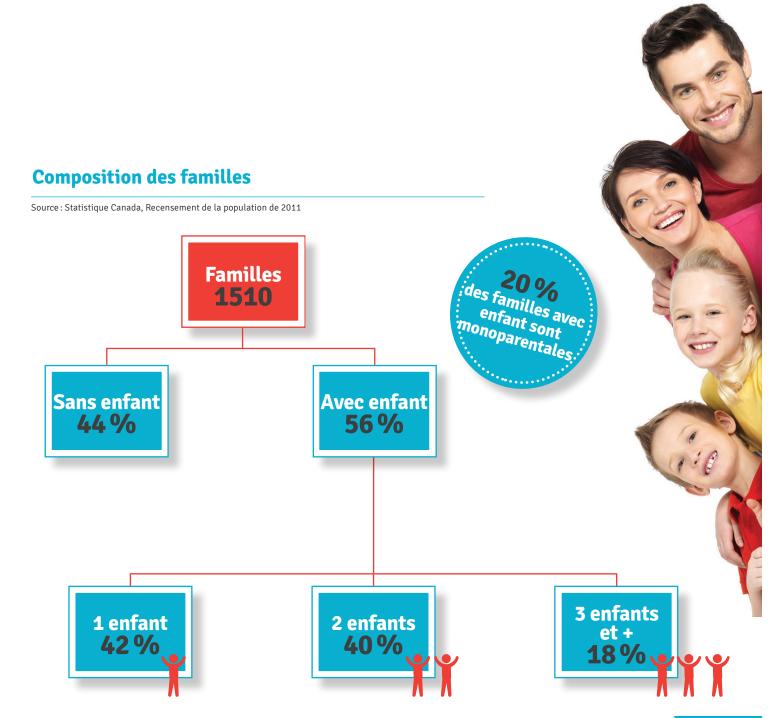


Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

> Portrait statistique de la municipalité (suite)

Nombre de naissances

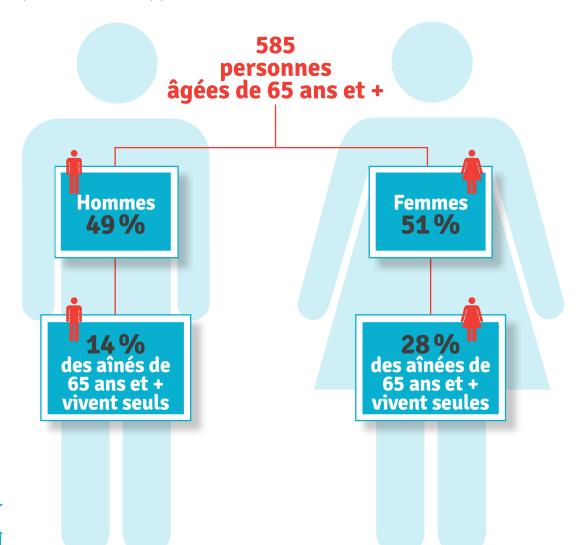




Portrait statistique de la municipalité (suite)

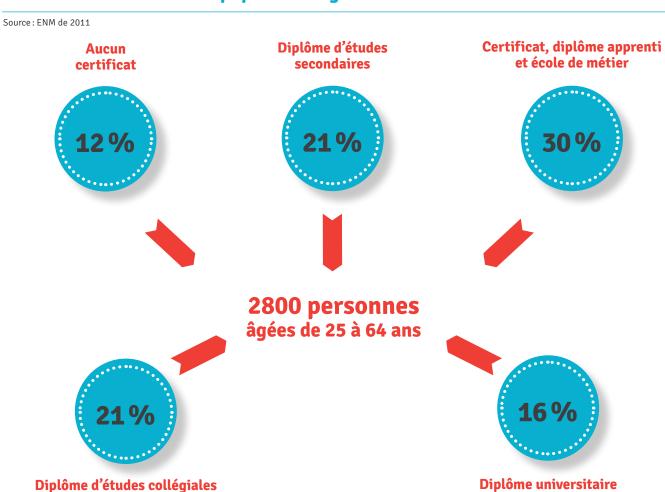
Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2011





Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans



Pour les estimations de l'ENM, le TGN est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Pour la municipalité de Saint-Henri, cet indicateur a été fixé à 19,4 % pour l'ENM de 2011. Un TGN élevé indique un risque plus important d'imprécision de certaines données.

Acquis de la municipalité



Loisirs, sports, culture et vie communautaire

Saint-Henri considère que les loisirs et le plein air jouent un rôle important dans la qualité de vie des Henriçoises et des Henriçois. Ces derniers bénéficient de plusieurs infrastructures sportives, notamment une patinoire, un aréna, un anneau de glace, des sentiers de ski de fond, de tout-terrain et d'équitation ainsi que la Cycloroute de Bellechasse, une infrastructure régionale passant à Saint-Henri. La municipalité a également aménagé de nombreux parcs comprenant un module de jeux pour enfants, facilitant ainsi l'accès à des lieux propices à la détente et aux activités familiales. De plus, Saint-Henri compte un centre récréatif où les citoyens peuvent se rassembler ainsi qu'une maison de la culture qui renferme la bibliothèque municipale, une salle multimédia et des salles d'animation.

En ce qui concerne les loisirs, la municipalité, par l'entremise de son directeur des loisirs et de la vie communautaire, offre chaque année trois programmations d'activités. Afin de bonifier l'animation de la vie communautaire et sportive, de nombreux organismes sont présents dans notre municipalité, tant pour les aînés que pour les familles.

Enfin, des événements rassembleurs sont organisés pour la population comme le ciné plein air, les nombreux concerts au fil de l'eau et la fête de la Saint-Jean.



Écoles et services de garde

Les familles de Saint-Henri bénéficient de deux écoles primaires comptant un service de garde scolaire, d'un centre de la petite enfance (68 places), de 20 garderies en milieu familial et d'un service de camp de jour tenu par la municipalité en période estivale.



Habitation

Saint-Henri connaît une forte croissance des projets résidentiels depuis 2010. Elle attend présentement le prolongement de son réseau d'égouts et l'agrandissement de son périmètre urbain. Saint-Henri remarque une grande mobilité de sa population. Les aînés peuvent bénéficier d'une résidence privée pour personnes autonomes et semi-autonomes ainsi que d'un HLM.



Sécurité

Saint-Henri compte un service de sécurité incendie. Ce dernier effectue une visite des résidences, permettant de vérifier les extincteurs et avertisseurs de fumée et de faire une sensibilisation concernant la prévention des incendies.



Services

Des cliniques de vaccination sont offertes aux enfants et aux adultes dans notre milieu par le CSSS Alphonse-Desjardins, secteur Bellechasse. De plus, de nombreux services et commerces facilitent la vie de la population de Saint-Henri, dont la pharmacie qui effectue la livraison, l'épicerie, les cliniques médicale et dentaire.

22

Qualités du milieu





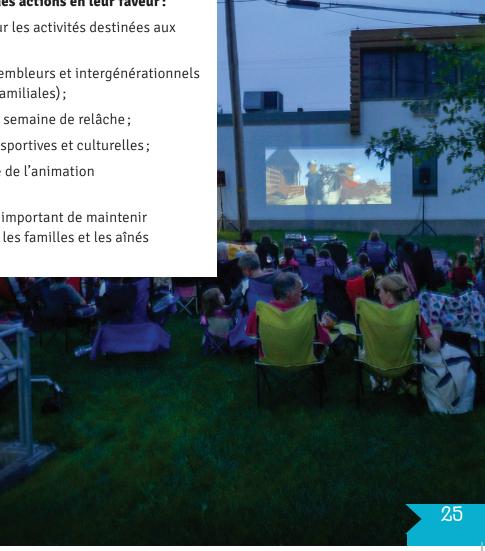
Sillonnée par la rivière Etchemin, la municipalité de Saint-Henri allie la ville et la campagne tout en étant située à proximité des grands centres urbains.

Saint-Henri est un milieu de vie coopératif où l'implication des organismes et des bénévoles bonifie la vie communautaire et scolaire. L'esprit d'entreprise des gens d'affaires, dans les secteurs agroalimentaire, commercial et industriel, amène une grande prospérité à notre milieu.

Saint-Henri offre une gamme de services et d'infrastructures qui contribuent à améliorer la qualité de vie de sa population et à rendre la municipalité attrayante. Un réseau et climat d'entraide est présent au sein de la population henriçoise.

Mesures en place pour les familles et les aînés





> Faits saillants des consultations

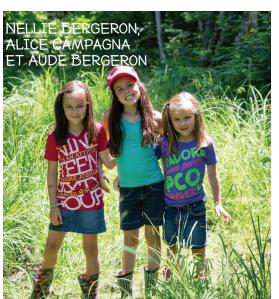
Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés de Saint-Henri a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés henriçois.

Une consultation en ligne et un sondage papier ont permis de connaître les besoins des familles. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique.

Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Henri.

- Sondages: 2218 sondages ont été acheminés par la poste
- **Répondants: 389** personnes ont rempli le sondage, ce qui correspond à un taux de participation de **17,5** %
- Consultation des aînés: 75 participants



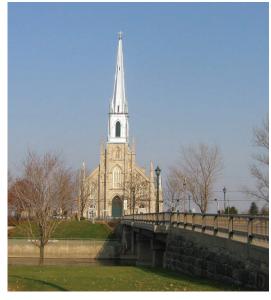


> Suivi de la démarche

Portée par les acteurs de notre milieu, la politique Familles et Aînés a un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs années. Elle doit constamment s'adapter, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à celles de notre municipalité et de ses partenaires. L'élaboration de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité.

Les membres du comité Familles et Aînés assureront le suivi et dresseront le bilan de cette politique et de son plan d'action triennal tout au long de sa mise en œuvre.

De plus, l'élue responsable des questions Familles et Aînés de la municipalité siégera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés de Saint-Henri. De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et pourra réaliser des actions qui permettront d'améliorer concrètement leur qualité de vie.





> Plan d'action

LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles A = Aînés I = Intergénérationnelle



Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

CONSTAT: Lors de la consultation, des familles et des aînés mentionnent qu'ils ne se sentent pas en sécurité lors de

leurs déplacements à pied.

OBJECTIF: Accroître le sentiment de sécurité des familles et des aînés lors de leurs déplacements.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Vérifier l'état des trottoirs et les réparer au besoin.	F-A	Conseil municipal	x	x	
Évaluer la pertinence d'ajouter des trottoirs dans certains secteurs et en planifier la réalisation.	F-A	Conseil municipal		x	x
Rappeler au service des travaux publics de déneiger adéquatement les coins de rue.	F-A	Conseil municipal	x		

CONSTAT: Lors des consultations, les familles et les aînés mentionnent qu'il y a des problématiques en ce qui concerne

la sécurité routière.

OBJECTIF: Améliorer la sécurité routière (en contrôlant la vitesse et en revoyant la configuration ou la restructuration

de certaines artères).

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			
			An 1	An 2	An 3	
Demander au ministère des Transports d'installer un feu de circulation à l'entrée ouest du village.	F-A	Conseil municipal		x		
Collaborer avec le ministère des Transports à revoir la configuration du pont Édouard-Brochu et de la route du Président-Kennedy jusqu'au chemin du Bord-de-l'Eau.	F-A	Conseil municipal			x	
Installer temporairement un ou des panneaux mobiles indiquant la vitesse sur différentes artères de la municipalité.	F-A	Conseil municipal	x			
Réaliser des aménagements urbains dans les rues ciblées par la municipalité pour diminuer la vitesse des automobiles.	F-A	Conseil municipal		x		
Sécuriser les déplacements actifs des enfants jusqu'à l'école.	F	Conseil municipal	x	x	x	



Axe d'intervention : LA VIE COMMUNAUTAIRE, LES LOISIRS ET LA CULTURE

CONSTAT: Lors des consultations, les familles et les aînés demandent qu'une diversité de cours soit offerte afin de

répondre à leurs besoins.

OBJECTIF: Offrir des loisirs et des cours diversifiés pour les familles et les aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Organiser un cours d'informatique pour les aînés.	А	Conseil municipal	x	x	x
Ajouter des cours à caractère culturel ou sportif à la programmation existante.	F-A	Conseil municipal	x	x	x
Créer une glissade l'hiver dans l'un des parcs de la municipalité.	F	Conseil municipal	x	x	x
Installer des jeux d'eau dans certains parcs.	F	Conseil municipal			x
Maintenir les subventions données par la municipalité aux organismes sportifs et communautaires.	F	Conseil municipal	x	x	x

CONSTAT: Les familles et les aînés aimeraient s'impliquer comme bénévoles dans la communauté.

OBJECTIF: Diffuser les besoins en bénévolat au sein de notre communauté.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Informer les familles et les aînés des besoins en bénévolat dans la communauté.	F-A	Comité des loisirs	x	x	x
Créer une banque de noms de personnes qui souhaitent faire du bénévolat.	F-A	Comité des loisirs	x	x	x



Axe d'intervention: L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

CONSTAT: Les aînés souhaitent obtenir plus d'information sur les services de soutien à domicile et les organismes

communautaires.

OBJECTIF: Diffuser régulièrement de l'information au sujet des services et programmes offerts par la municipalité, les

organismes et les différents ministères.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Coordonner la transmission d'informations aux aînés.	А	Comité Familles et Aînés	x		



Axe d'intervention : L'ORGANISATION MUNICIPALE

CONSTAT: Lors de la consultation, les familles et les aînés demandent que l'horaire de certains services municipaux

soit plus adapté à leurs besoins.

OBJECTIF: S'assurer que l'horaire de certains services municipaux répond aux besoins des familles et des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			
			An 1	An 2	An 3	
Ajouter des heures d'ouverture à la déchetterie.	F-A	Municipalité	x			
Revoir l'horaire de la bibliothèque municipale et y ajouter des heures d'ouverture.	F-A	Municipalité	x			



Axe d'intervention : L'HABITATION

CONSTAT: Les familles apprécient avoir des parcs dans leur quartier.

OBJECTIF: Veiller à ce que chaque nouveau quartier possède un parc aménagé adéquatement.

Actions	Cible	Responsable	É	er	
			An 1	An 2	An 3
Déterminer la vocation des parcs existants et futurs.	F-A	Conseil municipal	x	x	x
Installer les équipements requis en fonction de la vocation d'un parc.	F-A	Conseil municipal	x	x	x
Aménager des installations sanitaires dans chaque parc.	F-A	Conseil municipal	x	x	x

CONSTAT: Lors des consultations, les familles et les aînés soulignent un manque de planification urbanistique.

OBJECTIF: Harmoniser ou améliorer l'aspect visuel de certains secteurs.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			
			An 1	An 2	An 3	
Élaborer un plan d'urbanisme évolutif.	F-A	Conseil municipal	x	x	x	

CONSTAT: Lors de la consultation, les aînés ont manifesté des besoins en matière d'habitation.

OBJECTIF: Permettre aux aînés de demeurer à Saint-Henri.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Étudier la possibilité de construire ou d'aménager un édifice pour accueillir les personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie.	А	Conseil municipal	x	x	x



Axe d'intervention: LE TRANSPORT

CONSTAT: Lors de la consultation, les familles et les aînés manifestent le besoin d'avoir un service de transport en

commun vers Lévis.

OBJECTIF: Examiner la possibilité d'offrir du transport vers Lévis.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Réaliser une étude de marché concernant les besoins d'un service de transport vers Lévis.	F-A	Conseil municipal		x	x
Faire une étude de coûts pour un tel projet.	F-A	Conseil municipal		x	x
Organiser un service de transport vers Lévis si les résultats de l'étude vont en ce sens.	F-A	Conseil municipal			x

CONSTAT: Lors de la consultation, les aînés mentionnent qu'ils utilisent peu les services de transport offerts

dans Bellechasse.

OBJECTIF: Diffuser davantage les services offerts (transport collectif, transport adapté et transport d'accompagnement

bénévole) dans la MRC.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Publiciser et expliquer les services en transport offerts sur le territoire.	А	Conseil municipal	x	x	x
Soutenir le recrutement de bénévoles pour le service de transport d'accompagnement.	А	Conseil municipal	x	x	x



Axe d'intervention: LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CONSTAT: La municipalité offre du soutien aux clubs et aux associations s'adressant aux jeunes en prêtant

gratuitement des locaux, mais n'offre pas le même soutien aux organismes s'adressant aux aînés.

OBJECTIF: Soutenir les organismes destinés aux aînés dans la réalisation de leurs activités.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Bonifier l'implication de la municipalité dans le soutien aux organismes communautaires s'adressant aux aînés.	А	Municipalité par les loisirs	x	x	x

Merc

Merci

Remerciements

Merci

Merci

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés de Saint-Henri.

Secrétariat aux aînés

• MRC de Bellechasse

Merci

Merci

- Lise Prévost (Carrefour Action municipale et Familles)
- Guy Boudreau (CLD de Bellechasse)
- Suzie Lavigne, Lucie Morin, Marie-Claude L'Espérance et Éric Lemieux (CSSS Alphonse-Desjardins — secteur Bellechasse)
- Daniel Piché ainsi que les membres de la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse
- Tous les citoyens de Saint-Henri ayant participé à la consultation des familles et des aînés

Nous remercions spécialement les membres du comité Familles et Aînés pour leur implication, Nathalie Fortin, chargée de projet, pour son accompagnement tout au long de cette démarche et Valérie Fournier, photographe, pour sa grande générosité.

Crédits

Conception graphique: Amori design graphique Impression: Impressions P.A. Morin / pamorin.com

Révision linguistique: Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision Rédaction: Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet

Photographies: Valérie Fournier

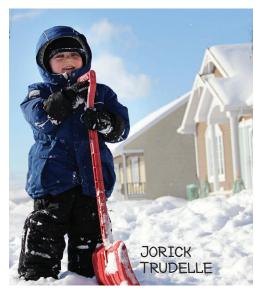












Municipalité de Saint-Henri

219, rue Commerciale Saint-Henri (Québec) GOR 3E0 Tél.: 418 882-2401 / Téléc.: 418 882-0302

munhenri@globetrotter.net







En partenariat avec :

